



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Hassiba Ben Bouali - Chlef

**** Annonce du recrutement ****

L'Université Hassiba Ben Bouali de Chlef annonce un concours de recrutement sur titres pour l'exercice 2026 en vue de l'entrée dans le corps des professeurs assistants, grade : Professeur assistant, dans le tableau des filières et spécialisations figurant en annexe à cette annonce.

Le dossier de candidature est déposé exclusivement via la plateforme numérique ci-dessous :

<https://progress.maure.dz/webrecrutement>

Composition du dossier de candidature :

- Demande manuscrite.
- (01) copie de la Carte d'Identité Nationale.
- (01) copie du diplôme ou certificat révisé.
- (01) copie d'attestation justifiant leur situation vis-à-vis le service national.
- Fiche de renseignement dûment remplie par le candidat via la plateforme "progress" (à télécharger sur le site de la direction générale de la fonction publique ou sur le site web de l'université concernée).

Les candidats retenus définitivement au concours de recrutement des maîtres - assistants doivent compléter leurs dossiers avec les documents ci-après :

- (01) certificat de résidence.
- (01) acte de naissance.
- (02) photos.
- (02) certificats médicaux (général et thoracique).

En plus des documents ci-dessus précités, les candidats retenus doivent fournir ce qui suit :

- Une copie des documents prouvant le travail effectué dans leur domaine de spécialité avant ou après l'obtention du diplôme (une copie des articles scientifiques et la page du livre portant le numéro international au cas de besoin).
- Attestations de travail attestant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement supérieur après l'obtention du diplôme (selon le modèle spécifier), signées par le recteur de l'université, le doyen de la faculté ou le directeur de l'institut.
- Attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement après l'obtention du diplôme dans les établissements affiliés à d'autres secteurs d'activités jusqu'à ce qu'il soit d'attribution délivrée par la sécurité sociale.
- Attestations de travail qui justifient l'expérience professionnelle après l'obtention du diplôme indiquant les postes occupés dans les sociétés et l'administration publique ou privée formée de certificats d'affiliation délivrés par la sécurité sociale (au cas de besoin).
- Fiche familiale (pour les candidats mariés).
- En cas d'un handicap (fournir une note justificative).
- ⚡ La date limite des inscriptions au concours via la plateforme numérique "progress" est fixée à 15 jours, à compter de la première date de la publication de la présente annonce.
- ⚡ L'absence du candidat à l'examen sans le couvrir à ce date et l'heure prévues dans le calendrier, implique automatiquement son exclusion du concours.

Le candidat peut retirer son dossier et consulter les résultats de son concours via le site des préfectures.

ANNONCE DE RECRUTEMENT
CONCOURS SUR TITRES POUR L'ACCES

AUX CORPS DES MAÎTRES ASSISTANTS, GRADE MAÎTRE ASSISTANT

Conditions de candidature pour le recrutement	Nbre de postes offerts	Priorité	Spécialités admises dans chaque filière selon les priorités	Filières selon les priorités	Structure d'attribution	Statut des postes
CONCOURS SUR TITRES : Les titulaires de doctorat d'État ou de doctorat de l'université ou d'un diplôme reconnu équivalent.	01	01	Spécialités admises dans chaque filière selon les priorités			
		02				
	01	01	Spécialités admises dans chaque filière selon les priorités			
		02				
	01	01	Spécialités admises dans chaque filière selon les priorités			
		02				
	01	01	Spécialités admises dans chaque filière selon les priorités			
		02				
	01	01	Spécialités admises dans chaque filière selon les priorités			
		02				
	01	01	Spécialités admises dans chaque filière selon les priorités			
		02				
	01	01	Spécialités admises dans chaque filière selon les priorités			
		02				
	01	01	Spécialités admises dans chaque filière selon les priorités			
		02				
	01	01	Spécialités admises dans chaque filière selon les priorités			
		02				
	01	01	Spécialités admises dans chaque filière selon les priorités			
		02				
	01	01	Spécialités admises dans chaque filière selon les priorités			
		02				
	01	01	Spécialités admises dans chaque filière selon les priorités			
		02				